

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Sainte-Savine
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	2025MOE-01
Date de mise en ligne :	Le vendredi 18 juillet 2025 à 16:00:01
Date de clôture :	Le lundi 18 août 2025 à 12:00:00
Titre :	MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU GROUPE SCOLAIRE GEORGES GUINGOUIN
Descriptif :	La mission de maitrise d'œuvre comprend des éléments de mission de base et un élément de mission complémentaire Le marché comporte 1 tranche ferme et 4 tranches optionnelles.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[31/07/2025 à 17:16:21] Bonjour,
Suite à la visite de ce jour, serait-il possible d'avoir dès à présent:

- l'audit énergétique
- le compte rendu des fissures
- des informations sur la chaufferie existante (dates, puissance, etc...)
- les diagnostics amiante et plomb

Vous remerciant d'avance de votre retour rapide,
Très cordialement

Questions / Réponses

[01/08/2025 10:35:32] Bonjour,

Le diagnostic amiante, le diagnostic plomb, le compte rendu des fissures ainsi que l'étiquette de la chaudière ont été ajoutés au DCE.

L'audit énergétique sera ajouté au DCE ultérieurement.

*Sincères salutations,
Ville de Sainte-Savine*

[31/07/2025 à 16:31:31] Bonjour,

A la suite de la visite du site, pourriez-vous nous transmettre les éléments et précisions suivants :

- l'audit énergétique
- le diagnostic structure
- la puissance de la chaufferie gaz ainsi que l'année de son installation à l'école élémentaire.

Par ailleurs, à la réception de ces éléments, serait-il possible de bénéficier d'un délai supplémentaire pour la remise des offres, afin de pouvoir intégrer ces informations et tenir compte de la période de congés ?

Vous en remerciant par avance,
Bien cordialement.

[01/08/2025 10:33:16] Bonjour,

Le diagnostic structure ainsi que l'étiquette de la chaudière ont été ajoutés au DCE.

L'audit énergétique sera ajouté ultérieurement.

Concernant la demande de délai supplémentaire, une réponse sera apportée ultérieurement.

*Sincères salutations,
Ville de Sainte-Savine*

[30/07/2025 à 16:40:53] bonjour

pouvez-vous expliquer la phrase suivante (dans l'acte d'engagement page 11):

NB 2 : Le total sur honoraire de chaque tranche optionnelle devra être identique.

cordialement

Questions / Réponses

[01/08/2025 09:37:49] Bonjour,

La tranche ferme contient les missions de base APS et APD et chaque tranche optionnelle contient les missions de base PRO/ACT/VISA/DET et AOR.

Il est indiqué à l'acte d'engagement que le total sur honoraire de la mission de base (APS/APD/PRO/ACT/VISA/DET/AOR) devra être égal à 100%.

Ainsi, les missions de chaque tranche optionnelle individuelle combinée aux missions de la tranche ferme doivent être égale à 100%.

Le total sur honoraire de chaque tranche optionnelle doit donc être le même pour que, combinée à la tranche ferme, les 100% soit atteints.

Par exemple, si la tranche ferme représente 20% des honoraires, chaque tranche optionnelle devra être de 80% pour atteindre les 100%.

Sincères salutations,
Ville de Sainte-Savine